

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix-Travail-Patrie

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE  
SECRETARIAT GENERAL

UNITE DE COORDINATION DES SUBVENTION DU  
FONDS MONDIAL ET DES PARTENAIRES DE  
LUTTE CONTRE LE SIDA, LA TUBERCULOSE ET  
LE PALUDISME

REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF PUBLIC HEALTH  
GENERAL SECRETARIAT

COORDINATION UNIT OF THE GLOBAL  
FUNDS AND PARTENERS GRANTS FOR  
THE FIGHT AGAINST AIDS,  
TUBERCULOSIS AND MALARIA

Yaoundé, le 07 JAN 2025

COMMUNIQUE N° D13-24 /C/MINSANTE/SG/UCS-FMP/EPM/Fa

Portant publication des résultats de la Demande de Cotation n°D13-306/DC/MINSANTE/SG/UCS-FMP/CNLS/CSPM/2024 du 11 octobre 2024 pour la multiplication du guide d'éducation thérapeutiques des patients (ETP) en 5 000 exemplaires au Comité National de Lutte contre le SIDA. (Financement Fonds Mondial – GC7)

Le Ministre de la Santé Publique, Maître d'Ouvrage communique :

Par Décision N° 0015 /D/MINSANTE/SG/UCS-FMP/EPM/Fa du 07 JANUARY 2025

Le soumissionnaire dont le nom suit est déclaré attributaire de la Demande de Cotation susvisée :

Nom du soumissionnaire	Intitulé	Montant TTC (FCFA)	Délaï et lieux de livraison
NETTIM SARL B.P : 34 460 Yaoundé Tel : 658 485 252 677 538 265	Multiplication du guide d'éducation thérapeutiques des patients (ETP) en 5 000 exemplaires au Comité National de Lutte contre le SIDA.	8 746 988	Trente (30) jours au groupe Technique Central du Programme National de Lutte contre le Paludisme

Ledit soumissionnaire est par conséquent prié de bien vouloir prendre attache avec l'Unité de Coordination des Subventions du Fonds Mondial et des Partenaires de Lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme (UCS-FMP) pour l'établissement du projet de Lettre Commande correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer sous quinzaine au Secrétariat de la Commission Spéciale de Passation des Marchés du Comité National de Lutte contre le Sida pour retirer leurs offres, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, les offres seront détruites, conformément à la réglementation en vigueur, sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de la caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus, sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Ampliations

- MINMAP ;
- ARMP/JDM ;
- CSPM-PNLP ;
- PNLP pour Affichage ;
- Services des Marchés Publics/MINSANTE ;
- Chrono/Archives.



*Dr. Margoula Malackio*